

## FORMATION EN UNITÉ MOBILE TYPE MOBIFEU 14+ ÉQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

N° d'organisme de formation CPI : 11 91 004 47 91

### PUBLIC CONCERNÉ :

- Personnes désignées pour intervenir en cas de départ de feu ;
- Chargés d'évacuation.

### PRÉ-REQUIS :

- Parler et comprendre le Français.

### DURÉE DE LA FORMATION :

2 sessions par jour.

Trois heures environ de face à face pédagogique par session.

**Chaque session est limitée à 14 personnes maximum + 1 PMR\*  
soit 30 personnes dont 2 PMR\* par jour.**

\* PMR : Personne à Mobilité Réduite

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Connaître les consignes incendie et d'évacuation de l'établissement ;
- Savoir reconnaître et utiliser tous les moyens d'extinction de l'entreprise ;
- Savoir réagir en équipe en toute sécurité sur un début d'incendie selon l'environnement et les risques ;
- Connaître les conséquences d'un déplacement en milieu enfumé.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Exposés interactifs ;
- Démonstrations effectuées par le formateur ;
- Mises en situation des stagiaires.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

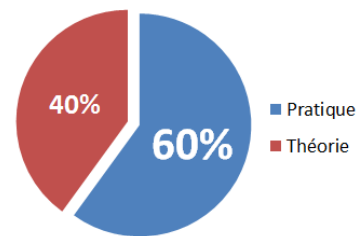
- Unité mobile de formation équipée :
  - D'un espace de formation de 14 places assises + 1 PMR\* ;
  - D'un espace de formation pratique équipé de générateurs de flammes parfaitement sécurisé (*hauteur de flamme contrôlée, coupure d'urgence, etc.*) et écologique (*ne génère aucune émanation polluante, aucune fumée, aucun résidu, etc.*) ;
- Supports pédagogiques numériques ;
- Mise à disposition d'extincteurs de formation durant la partie pratique (*fournis par CPI*) ;
- Synthèse ;
- Évaluation et bilan du stage ;
- Remise d'un support pédagogique sous la forme d'un livret à chaque stagiaire.

\* PMR : Personne à Mobilité Réduite

## CONTENU DE LA FORMATION :

### 1<sup>ère</sup> Partie : Théorie

- ♦ Connaissances des consignes de sécurité ;
- ♦ Risques spécifiques de l'établissement ;
- ♦ Rappel des procédures internes de l'établissement ;
- ♦ Conduite à tenir en cas d'incendie ;
- ♦ Reconnaissance, choix et utilisation des différents moyens d'extinction (Extincteurs, Couverture Anti-Feu, RIA...) ;
- ♦ Rôles des Équipiers de Seconde Intervention ;
- ♦ Positionnement dans la chaîne des secours ;
- ♦ Actions attendues avant, pendant et après l'arrivée des secours ;
- ♦ Choix des priorités ;
- ♦ Conduite à tenir en cas d'évacuation et de mise en sécurité des PSH\* ;
- ♦ Notion sur l'espace d'attente sécurisé ;
- ♦ Audition du signal sonore d'évacuation.



### 2<sup>ème</sup> Partie : Pratique -> Exercice d'extinction sur feu réel

Les stagiaires interviendront en équipe sur différentes situations correspondantes à un début de sinistre avec flammes rayonnantes.

**Plusieurs scénarios (bureau, stockage, personne, armoire électrique, ...).**

Les personnes devront réagir rapidement : déclencher le processus d'alarme, mettre en sécurité les installations et utiliser les extincteurs.

### 2 pédagogies possibles :

Apprentissage par découverte (sans utilisation de caméras) ;

Apprentissage par observation (avec utilisation de caméras).

### 3<sup>ème</sup> Partie : Pratique -> Évacuation dans le MobiFeu 14+

- ♦ Exercice de mise en situation en zone enfumée ;
- ♦ Passage par un espace d'attente sécurisé ;
- ♦ Contrôle du comportement en ambiance hostile (*Le groupe de participants sera amené à se déplacer dans un espace enfumé propre, sans odeur et sans danger*).

### 4<sup>ème</sup> Partie : Pratique -> Évacuation dans l'établissement

- ♦ Reconnaissance et identification des dispositifs de sécurité et des moyens d'extinction ;
- ♦ Reconnaissance des itinéraires d'évacuation, des difficultés du parcours et du point de rassemblement ;
- ♦ Reconnaissance des comportements à risques.

\* PSH : Personne en Situation de Handicap

## COMPÉTENCES DE NOS FORMATEURS :

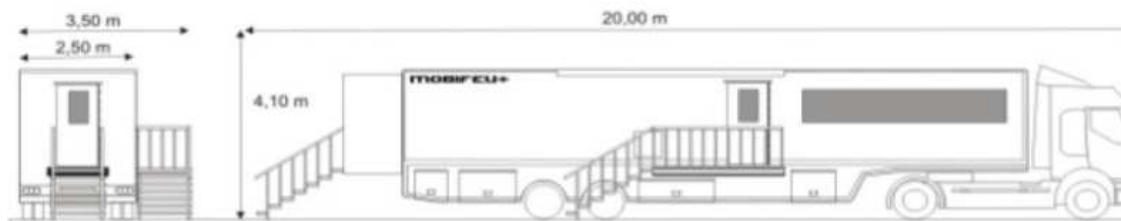
Nos formations et exercices sont réalisés par des conseillers techniques - formateurs spécialisés dans la prévention des risques d'incendie et d'explosion.

## UN SAVOIR FAIRE RECONNU ET DES FORMATIONS SUR MESURE :

- ♦ Nos formations sont conformes aux réglementations en vigueur ;
- ♦ Nos formations répondent aux recommandations des sociétés d'assurance ;
- ♦ Nos offres sont le résultat de nombreux échanges avec nos clients depuis plus de 60 ans ;
- ♦ Nos formations sont personnalisées selon vos besoins et vos priorités.

## INFORMATIONS UTILES :

- ♦ Le registre de sécurité de l'établissement devra être mis à la disposition de l'instructeur, pour être conformément renseigné ;
- ♦ **IMPORTANT : Conditions d'utilisation de l'unité mobile :**



L'utilisation de l'unité mobile implique :

- l'accès et la réservation du stationnement sur 25 mètres de long, 3 mètres 50 de large, 4 mètres 10 de hauteur pour un poids total de 22 tonnes,
- la mise à disposition de 2 prises de courant 220v mono 16A ou 32A à moins de 50 mètres.

**Nous consulter pour toute demande particulière.**



## APRÈS LA FORMATION ?

- ♦ L'attestation originale de présence, complétée par les stagiaires, vous sera transmise par voie postale.

## Pensez à nous consulter pour :

### 1/ vos formations à la sécurité incendie :

- ♦ Manipulation des extincteurs ;
- ♦ Équipier de Première Intervention (EPI) ;
- ♦ Équipier de Seconde Intervention (ESI) ;
- ♦ Formation en unité mobile ;
- ♦ Formation à l'évacuation / à la mise en sécurité (transfert horizontal) ;
- ♦ Exercices d'évacuation / de mise en sécurité ;
- ♦ Etc.

### 2/ vos formations de secourisme :

- ♦ Initiation à l'utilisation du défibrillateur ;
- ♦ Formation initiale de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) ;
- ♦ MAC (Maintient et Actualisation des Compétences) du SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

### 3/ santé au travail :

- ♦ Formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) IBC (Industrie Bâtiment Commerce) ;
- ♦ Formation Gestes et Postures.

### 4/ vos formations à l'habilitation électrique tous niveaux ;

### 5/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre PPMS ainsi que son suivi (formation(s), exercice(s)) ;

### 6/ un audit de sécurité incendie ;

### 7/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre document unique ;

### 8/ la réalisation de vos plans et/ou consignes de sécurité incendie ;

### 9/ la maintenance ou l'installation de vos moyens de secours incendie.